



## COMMUNIQUE PRESIDENT DU CREIF 25 SEPTEMBRE 2020

- **Annonces gouvernementales**

Suite aux dernières annonces gouvernementales impactant la Région Ile de France et plus particulièrement Paris et les Départements de la petite couronne (92, 93 et 94), le Comité Régional et la Fédération associent leurs actions auprès des autorités pour faire valoir les mesures sanitaires appliquées dans les structures équestres depuis le 11 mai dernier.

- **Protocoles sanitaires mis en place dans les structures équestres**

Il est important de rappeler aux autorités que les protocoles sanitaires mis en place dans nos structures depuis la réouverture des ERP (établissement recevant du public) permettent le déroulement des activités et l'accueil du public en toute sécurité aussi bien pour les cavaliers que pour nos personnels.

- **Situation économique**

Tout en comprenant parfaitement le contexte sanitaire actuel, les structures équestres sont toujours dans une situation économique fragile. Il serait inapproprié de prendre des mesures restrictives sans concertation avec les acteurs de la filière.

- **Manifestations sportives**

S'agissant des manifestations sportives, la baisse de la jauge à 1000 personnes à Paris et en petite couronne nous demande d'organiser les prochaines journées de compétition en réservant l'accès des terrains de compétition uniquement aux cavaliers et aux coachs et en limitant le nombre d'accompagnateurs à un par cavalier.

Dans l'attente de l'officialisation des textes et des précisions préfectorales, la mobilisation de tous est indispensable dans ce contexte afin de montrer que les activités équestres peuvent se poursuivre dans les conditions sanitaires fixées.

**Agissons en toute responsabilité pour le maintien de nos activités.**

Emmanuel Feltesse  
Président du Comité Régional  
D'Équitation d'Ile-de-France